

Questions au Feuilleton

M. Allmand: Monsieur l'Orateur, j'ai déjà répondu à cette question. J'ai dit que cela se faisait de façon continue quand la chose était nécessaire.

M. Cossitt: C'était très vague.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Scarborough-Est.

M. Allmand: A propos, monsieur l'Orateur, si le député désire des réponses précises, qu'il me pose des questions précises.

M. Cossitt: Monsieur l'Orateur . . .

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît! Il y a discussion entre le ministre et le député, pour savoir si la question est précise et dans quelle mesure elle l'est. Je ne pense pas que nous devrions débattre de cette question. Le député de Scarborough-Est.

M. Stackhouse: Monsieur l'Orateur, j'ai posé le 16 janvier une question marquée d'un astérisque qui était précise, mais je ne peux obtenir aucune réponse, vague ou précise. Le gouvernement possède les renseignements. Il n'y a aucune raison pour qu'il ne réponde pas à cette question. C'est lui qui a fait les nominations, et il devrait certainement informer le Parlement.

M. Coates: Monsieur l'Orateur, il y a une semaine j'ai soulevé la question de privilège à propos d'un certain nombre de questions qui figuraient au *Feuilleton* de la Chambre depuis le premier jour de la session le 4 janvier. Le secrétaire parlementaire a tenté de faciliter les choses jusqu'à un certain point, et a répondu à deux ou trois d'entre elles. La question n° 22 demandait précisément:

... combien de candidats défaits aux élections fédérales du 30 octobre 1972 ont été recrutés jusqu'à présent par le premier ministre ou des ministres du cabinet et combien ont obtenu au sein du gouvernement un poste rémunéré à même le Trésor fédéral?

Je comprends qu'il puisse y avoir encore un ou deux candidats défaits qui ne soient pas à l'emploi du gouvernement, mais je croirais qu'à cette période-ci du jeu le gouvernement pourrait déposer les noms et me fournir ces renseignements. Il est bien possible qu'il y en ait deux ou trois qui ont subi une défaite si cuisante que le gouvernement ne s'en soit pas encore occupé.

M. Sharp: Mais vous, vous avez pris bien soin de Perry Ryan.

M. Rose: Monsieur l'Orateur, je voudrais être renseigné au sujet des questions nos 1385 et 1386 inscrites en mon nom depuis le 2 mars. Il s'agit d'une question très controversable ayant trait à la politique fiscale visant les cultivateurs à temps partiel.

M. Stanbury: Monsieur l'Orateur, j'ai réclamé les réponses à ces questions et j'espère les avoir lundi prochain, si possible.

M. Rowland: Monsieur l'Orateur, puis-je attirer l'attention du secrétaire parlementaire sur la question n° 276 inscrite en mon nom depuis le 12 janvier? Il s'agit, en fait, de savoir si on réduira le personnel des services financiers d'Air Canada à Winnipeg. Bien que la réponse puisse gêner quelque peu le gouvernement, il devrait être assez simple de répondre à la question.

[M. Cossitt.]

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, le gouvernement juge acceptable l'avis de motion n° 41 portant production de documents, sous réserve des conditions habituelles relatives aux documents confidentiels et de l'autorisation des autorités gouvernementales concernées.

[Français]

M. l'Orateur: Sous les réserves et conditions mentionnées par le secrétaire parlementaire, la Chambre consent-elle à ce que l'avis de motion n° 41 soit réputé adopté?

Des voix: D'accord.

LA CORRESPONDANCE ÉCHANGÉE ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LE QUÉBEC AU SUJET DU RÉGIME DE SÉCURITÉ DU REVENU FAMILIAL

[Traduction]

Motion n° 41—**M. Marshall:**

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute correspondance, télégrammes, mémoires et autres documents échangés entre le gouvernement du Canada et la province de Québec au sujet du projet de loi relatif au régime de sécurité du revenu familial. (Bill C-170, 4^e session du 28^e Parlement)

(La motion est adoptée.)

M. Reid: Monsieur l'Orateur, auriez-vous l'obligeance de faire l'appel de l'avis de motion n° 159?

• (1430)

LA DOCUMENTATION RELATIVE AU PROJET DU PIL N° M-1101 DE «PEACE IN THIS HOUSE INC.»

Motion n° 159—**M. Rowland:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copies de tous documents, mémoires et correspondance ayant trait à l'étude du PIL n° M-1101 «OMNIBUS» présenté par *Peace in this House Inc.*

M. Mark MacGuigan (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, les documents demandés sont des notes de service internes susceptibles de porter atteinte à la réputation d'une personne. A ce titre ils revêtent un caractère confidentiel, non public et non officiel. Pour cette raison je demanderais au député de retirer sa motion.

M. Rowland: Qu'on la reporte à l'ordre du jour.

M. l'Orateur: Reportée à l'ordre du jour.

M. Howard: Monsieur l'Orateur, les avis de motions nos 161 à 185 inclusivement et portant production de documents figurent en mon nom au *Feuilleton* depuis le 26 février. Elles demandent la production de copie du calendrier établi pour chacune des papeteries de la Colombie-Britannique à l'égard de l'observance du règlement concernant les effluents des papeteries qu'a promulgué le gouvernement. Pourquoi ce long retard à fournir ce renseignement?

[Français]

M. l'Orateur: Les autres avis de motions sont-ils réservés?

Des voix: D'accord.